

Maîtrise en musique, option interprétation et composition jazz (M. Mus.)

Programme de 2^{ème} cycle Numéro de programme : 2-605-1-6 Numéro de version : Version 00 (H19)

Structure du programme : <https://admission.umontreal.ca/programmes/maitrise-en-musique-option-interpretation-et-composition-jazz/structure-du-programme/>

Faculté de musique

Université  de Montréal et du monde.

1 ^{re} année			2 ^{ème} année			Diplomation (Réception du diplôme entre 8 et 9 mois)
Automne (1 ^{er} trimestre)	Hiver (2 ^{ème} trimestre) ¹	Été (3 ^{ème} trim.)	Automne (4 ^{ème} trimestre) ²	Hiver (5 ^{ème} trimestre)	Été (6 ^{ème} trim.)	Moyenne minimale de 3.3/4.3
Inscription au statut <i>plein temps obligatoire</i> ³			Inscription au statut <i>réduction</i>			Segment 70
Bloc 70A – Obligatoire <i>MUI6614A Interp. jazz 1</i> (4 crédits)	Bloc 70A – Obligatoire <i>MUI6614B Interp. jazz 2</i> (4 crédits)		Bloc 70D – Obligatoire <i>Projet final d'interprétation-composition jazz</i> ⁴ (16 crédits)			Bloc 70A : Obligatoire – 17 crédits
Bloc 70A – Obligatoire <i>MUL62171 Séminaire de méthodologie et rédaction 1</i> (0 crédit)	Bloc 70A – Obligatoire <i>MUL62172 Séminaire de méthodologie et rédaction 2</i> (3 crédits)					Bloc 70B : Option – max. 3 crédits <i>Selon l'offre de choix de séminaires et d'ateliers</i>
Bloc 70A – Obligatoire <i>MCT6301 Composition jazz 1</i> ⁵ (3 crédits)	Bloc 70D – Obligatoire <i>MCT6302 Composition jazz 2</i> (3 crédits)					Bloc 70C : Option – max. 3 crédits <i>Selon l'offre de choix de séminaires et d'ateliers</i>
Bloc 70A – Obligatoire <i>MUS6301 Prat. contemp. jazz</i> (3 crédits)	Bloc 70D – Obligatoire <i>Récital de 1^{ère} année</i> ⁶ (6 crédits)					Bloc 70D : Obligatoire – 25 crédits <i>Projet de recherche et création en jazz</i>
Bloc 70B/70C – Option <i>Selon l'offre de cours</i> (1 à 2 crédits)	Bloc 70B/70C – Option <i>Selon l'offre de cours</i> (1 à 2 crédits)					
Remise du formulaire Plan global d'études » <u>AVANT</u> la fin du trimestre 1.				Remise du formulaire « Avis de récital » <u>deux mois avant</u> la date prévue du dépôt du projet final.		
≈ 11 à 12 crédits	≈ 17 à 18 crédits	0 cr.	16 crédits	0 cr.	0 cr.	Total : 45 crédits

¹ Le début de vos études (trimestre 1) peut commencer au trimestre d'hiver, selon votre trimestre d'admission.

² La Faculté de musique ne dispensant pas de cours au trimestre d'été (inscription obligatoire), les étudiants peuvent compléter leur scolarité lors du premier trimestre de rédaction (maximum de 9 crédits).

³ L'inscription à un minimum de 3 trimestres de scolarité au statut plein temps est obligatoire, suivi de 1 à 3 trimestres de rédaction.

⁴ Enregistrement et document écrit de 20 pages au minimum sur la démarche artistique. Récital final, durée de 60 minutes. **Le programme de récital** doit toujours être remis le **1^{er} du mois précédent le mois du récital** (ex : 1^{er} avril pour un récital le 15 mai.) Lors du récital final, des **notes de programme** ainsi qu'un **texte explicatif** de deux pages sur la démarche comme interprète doivent être remis en même temps que le programme du récital. L'inscription à ce sigle ne se fera qu'une fois le dépôt initial fait (récital final ou thèse).

⁵ Pour la cohorte 2022-2023, le cours de *MCT6301 Composition jazz 1* se donnera au trimestre H23, il est donc obligatoire de le prendre à ce trimestre et de prendre *MCT6302 Composition jazz 2* au trimestre A23.

⁶ Récital, durée de 30 à 40 minutes (mi-mars ou début avril).